



Multi-Accueil "La Resplido"  
 Avenue Jules Ferry  
 13260 CASSIS  
 Tél.: 04 42 18 35 68

## ANNEXE 1

### LE PLANCHER ET LE PLAFOND

La participation de la famille est progressive avec un plancher et un plafond de ressources définis annuellement par la CAF.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 201... les montants à retenir sont les suivants :

**le plancher de ressources** est le revenu minimum retenu y compris en cas d'absence de ressources imposables.

En 201..., il est fixé à ..... €/mois, soit ..... euros/an

**le plafond de ressources**

En 201..., il est fixé à ..... €/mois soit ..... euros/an

#### Exemple pour une famille avec un enfant :

Tarif horaire minimum : ..... Euro

Tarif horaire maximum : ..... Euros

Le tarif horaire moyen de l'année N-1 est pratiqué pour les accueils d'urgence

Le tarif de l'accueil ponctuel (par exemple pour les vacanciers) est fixé forfaitairement à ..... Euros/h

Le tarif maximum est pratiqué lors de la non-présentation de l'avis d'imposition pour les salariés et du bilan comptable pour le non salariés

Tout paiement s'effectue à terme échu sur facturation auprès de la secrétaire ou de la directrice **au plus tard le 10 du mois.**

Lu et Approuvé

Signature des Parents

A Cassis, le .....

